

Note Méthodologique : Contamination croisée allergénique

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- La contamination croisée allergénique survient via manipulations, flux, équipements partagés ou nettoyages insuffisants.
- Enjeu sanitaire, réglementaire et de confiance client; gouvernance claire et preuves documentées requises.
- Mobilise la conception des locaux, la planification des productions, le choix du matériel, la formation et la vérification.
- Approche fondée sur les risques et la preuve, alignée ISO 22000:2018, Règlement (UE) 1169/2011, HACCP/IFS.
- Finalité: cadre opérationnel pas-à-pas, efficace sur le terrain sans surcharger l'organisation.

Point clé : Trois leviers à rendre lisibles au poste: séparation des flux, nettoyage validé, planification/ordonnancement.

Objectifs de la mission

- Cartographie des allergènes et des flux matières validée et mise à jour au moins 1 fois/an.
- Procédures de séparation et de nettoyage formalisées, testées et disponibles au poste.
- Résultats de vérification (protéines, ATP, ELISA) conformes aux seuils internes.
- Formation et habilitation du personnel, avec recyclage programmé tous les 12 mois.
- Traçabilité des arbitrages (risques résiduels, mentions AVA) signée par la direction.

Périmètre / livrables attendus

- Cartographie des allergènes/flux et diagrammes de zones; schémas de circulation cohérents avec plans et plannings.
- Procédures et check-lists de séparation, planification et nettoyage; matrices RACI.
- Protocoles de validation (ELISA, protéines totales, ATP, rinçages) avec critères et plans d'échantillonnage.
- Affichages normalisés au poste, codes couleur, équipements/consommables dédiés.
- Indicateurs, fréquences de vérification et supports d'enregistrement.
- Dossiers de validation et enregistrements de vérification exploitables en audit.
- Traçabilité des décisions et arbitrages; référentiel documentaire mis à jour.

- Programme de formation/habilitation et recyclages planifiés.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial et cartographie

- Revue documentaire, visites terrain, entretiens, analyse des non-conformités.
- Cartographie des flux/allergènes et diagrammes des zones; prise en compte des flux informels.
- Vérification de cohérence avec plans d'implantation, circulations et plannings.

Étape 2 — Analyse de risques et arbitrages

- Hiérarchisation des scénarios de contamination; matrices de criticité et critères d'acceptation.
- Définition des niveaux de séparation, de nettoyage et de contrôle.
- Arbitrages documentés; risque résiduel explicite relié à des seuils réalistes.

Étape 3 — Conception des mesures

- Design des zones, séquences de production, équipements dédiés, codes couleur.
- Élaboration des procédures, check-lists et matrices RACI; critères de validation.
- Intégration des flux maintenance/outillage et consommables pour éviter recontaminations.

Étape 4 — Validation et mise au point

- Définition des protocoles, tailles d'échantillons et critères d'acceptation.
- Tests (protéines totales, ELISA spécifiques, rinçages, UV) et ajustements.
- Paramétrage/consignation des cycles (temps, T°, chimie, mécanique); rapports de validation.

Étape 5 — Déploiement et routines de vérification

- Formation par rôle; affichages normalisés; codes et équipements dédiés.
- Vérifications proportionnées (écouvillonnages, ATP, audits poste) et enregistrements.
- Articulation avec maintenance (planning de démontage, revalidation ciblée).

Étape 6 — Revue de performance et amélioration continue

- Consolidation résultats/incidents/tendances analytiques et retours clients.
- Revues de direction et mises à jour du référentiel documentaire.
- Gestion formalisée des modifications (produits, fournisseurs, cadences).

Planning / durée / jalons

Jalon	Fréquence	Repère/Source
Cartographie allergènes & flux	Au moins 1 fois/an	Objectifs opérationnels
Formation / habilitation	Tous les 12 mois	Objectifs opérationnels
Plans de contrôle / échantillonnage	Révision ≥ 1 fois/an	CAC/GL 74, IFS v8
Audit interne	≥ 1 audit/an	ISO 19011 (référence d'audit)

Revue de performance par zone	Mensuelle	Indicateurs & revues
Revalidation après maintenance intrusive	À l'événement	Maintenance & revalidation

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduit revues documentaires, visites, entretiens; dresse cartographie et diagrammes.
- Structure l'analyse de risques, matrices de criticité et arbitrages documentés.
- Élabore procédures, check-lists, matrices RACI et critères de validation.
- Définit protocoles de validation, tailles d'échantillons et plans d'échantillonnage.
- Structure indicateurs, fréquences et supports; anime revues de direction et met à jour le référentiel.

Client

- Fait appliquer les procédures au poste; documente les enregistrements de vérification.
- Direction: signe la traçabilité des arbitrages et préside les revues de performance.
- Encadrement: vérifie hebdomadairement 1–2 postes critiques avec une grille simple.
- Maintenance: planifie interventions, check-lists zone et revalidation après interventions intrusives.
- Managers: pilotent routines de vérification et revue de performance par zone.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Liste des allergènes, matières premières, spécifications fournisseurs et diagrammes de flux.
- Plans d'implantation, schémas de circulation personnel/matières, plannings de production.
- Historique des non-conformités, incidents, plaintes et résultats analytiques.
- Procédures/nettoyages existants, paramètres de cycles (temps, T°, chimie, mécanique).
- Inventaire des équipements partagés, outillages, consommables et flux de maintenance.
- Seuils internes, critères d'acceptation, plans d'échantillonnage envisagés.
- Supports d'enregistrement et référentiel documentaire en vigueur.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Revues de direction périodiques; décisions tracées et référentiel mis à jour.
- Validation initiale des protocoles puis vérification routinière; dossiers de validation et enregistrements conservés.
- Indicateurs par zone; revue mensuelle; triggers (écouvillonnage non conforme, plainte, dérive) et actions correctives graduées.
- Audits internes planifiés ($\geq 1/\text{an}$) et audits ciblés de zones critiques si nécessaire.
- Processus de gestion des modifications (produits, fournisseurs, emballages, cadences) avec revalidation.
- Procédure d'alerte en cas de suspicion: blocage lots, tests ciblés, traçabilité amont/aval, retrait si besoin, analyse cause-racine.

- Alignement référentiels (ISO 22000:2018, IFS v8, Codex CAC/GL 74); plans de contrôle traçables et révisés au moins 1 fois/an.

CABINET SECURITE ALIMENTAIRE - cabinet-securite-alimentaire.com - info@cabinet-securite-alimentaire.com